

# Assemblée Générale 2016

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 Novembre 2016

Le 18 Novembre 2016 à 20h30, le bureau et les membres de l'association ACI se sont réunis en assemblée générale ordinaire au foyer Alexandre 11, rue du Billoy à Itteville.

L'assemblée est présidée par Yves LANGLOIS en sa qualité de Président.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 15 membres présents, 8 membres ont donné pouvoir au Président. Plus de 50% des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport moral ;
- Rapport d'activités ;
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2015/2016 ;
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2016/2017 ;
- Fixation du montant des nouvelles cotisations ;
- Election des membres du bureau ;
- Projets 2016/2017 des différentes sections ;
- Questions diverses.

## 1. Rapport Moral

Comme l'an dernier, l'ACI se réaffilie auprès de la FSGT. Les adhérents seront assurés pour la pratique du VTT avec le club ACI auprès de la MACIF. Pour les adhérents désirant pratiquer la compétition, il sera proposé en option une licence FSGT.

L'association a participé au mois de septembre au forum des Associations 2016. Nous comptons aujourd'hui 30 adhérents dont 1 qui nous a rejoint tout récemment. Pour l'année qui vient va se poser la question de comment recruter de nouveaux adhérents.

Le site du club continuera d'être géré par Jean-Pierre Bourdrez.

Toujours sur le sujet des moyens numériques, nous rappelons aux adhérents que l'ACI a ouvert un compte Facebook :

<http://www.facebook.com/pages/ACI-Amicale-Cycliste-dItteville/>. Ce vecteur de communication est un complément au site internet, et permet de diffuser facilement des contenus dynamiques tels que photos, vidéos et comptes rendus de sortie VTT, ce mode de communication est à première vue de plus en plus utilisé par de nombreux adhérents.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral fait par le Président au cours de la séance et approuve celui-ci.

## 2. Rapport d'activité

En plus des sorties dominicales et des randos organisées par les clubs voisins, le club a également participé aux grandes sorties suivantes :

- Les chemins du soleil,
- Les pass-portes,
- Les roch's des monts d'Arrée,
- Le brevet des randonneurs de l'Oisans (vélo route).

Et a également organisé :

- Rando Orientation ACI,
- Les Boucles d'Itteville.

La Rando Orientation s'est déroulée sur le secteur de Chamarande.

Pour les Boucles d'Itteville les années se suivent mais ne se ressemblent pas puisque avec une météo apocalyptique, 140 participants seulement sont venus rouler dans des conditions absolument inhabituelles.

Le président a donné la parole à Jean Christophe Riera pour présenter le bilan de

l'activité de la section VTT & CO pour laquelle plusieurs triathlons ont été au programme.

De plus, celui-ci précisé que cette année chaque mardi à 19h30 au stade d'Itteville a été mis en place une séance de course à pied et de renforcement musculaire, avec une présence en moyenne de 6 à 7 personnes à chaque fois.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activité de l'association fait par le Président au cours de la séance et approuve celui-ci.

### 3. Rapport financier présenté par Robert SOUQUET, trésorier.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2015/2016, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté (voir Annexe Financière). Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### 4. Budget prévisionnel pour l'exercice 2016/2017

Après présentation du budget de l'exercice 2016 (voir Annexe Financière), l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### 5. Fixation du montant des nouvelles cotisations

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter la cotisation annuelle, actuellement de 60€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### 6. Election des membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de : Yves Langlois, Robert Souquet, Jean-Pierre Bourdrez, Christophe Mesquite, Claude Salamandra, Dominique Langlois, Régis Pinguet et Guillaume Sartelet.

- Tous les membres du bureau se représentent à l'exception de Robert Souquet qui quitte le bureau.

Il est procédé à l'élection des nouveaux membres en les personnes de : Jean-Christophe Riera, Kévin Villion, Philippe Bonneau et Claude Bavouzet.

Il est procédé au vote et tous les candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

Les membres élus procèdent à la composition du nouveau bureau dont les trois premiers responsables changent à savoir le président, le trésorier et le secrétaire :

- Président : Christophe Mesquite
- Trésorier : Philippe Bonneau
- Secrétaire : Régis Pinguet
- Vice-président : Jean-Christophe Riera
- Membres :
  - Dominique Langlois, chargé de la section VTT & Co
  - Yves Langlois, chargé de la section VTT
  - Claude Salamandra chargé de la relation avec les partenaires
  - Guillaume Sartelet chargé des achats
  - Kévin Villion chargé des sorties club
  - Claude Bavouzet chargé de la compétition
  - Jean-Pierre Bourdrez chargé du site du club

## 7. Projets 2016/2017 des différentes sections.

Nous attendons la sortie des calendriers dans les principaux magazines VTT pour établir les projets 2016/2017. Une réunion se tiendra début janvier et tous les adhérents seront conviés pour composer la calendrier 2017.

## 8. Questions diverses.

Pas de questions supplémentaires.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire

Yves Langlois

Jean-Pierre Bourdrez